

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2006 À 21 HEURES

L'An Deux Mille Six, le 26 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 26 Septembre 2006 à 21 Heures, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS (Pouvoir de Madame Geneviève PARMENTIER), Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES (Pouvoir de Monsieur Louis BARRET), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir de Monsieur Christian BONZI), Jean SICARD, Pierre COSTES (Pouvoir de Monsieur Michel FRANQUES), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET,

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Josette BÈS, Josian VAYRE, Eliane CARLES, Doris HUCHEDE

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis GOMBAUD, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Pierre FERRIÈRES), Dominique BILLET, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Pierre-Yves LAMBOLEZ), Michel FRANQUES (Pouvoir à Monsieur Pierre COSTES), Max AMIEL, Thierry GINESTET, Michel ANDRAL (Pouvoir à Madame Doris HUCHEDE), Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Eliane CARLES)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRE, Barbara DESVALS-BARBEY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU,

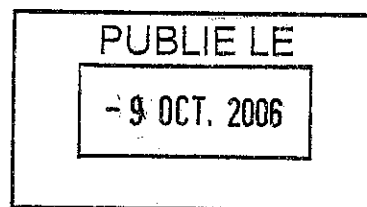
Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants : 34

N° 3 - 99 / 2006 : AUTORISATION DE PROLONGATION DE DÉLAI DE LIVRAISON SUR MARCHÉ PUBLIC N° 04-024 (LOT N° 1 : CHÂSSIS BOM)

Pilote : Service Collecte des Déchets Ménagers

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Secrétariat des assemblées
Finances et Budget
Service Environnement



Monsieur William NION, rapporteur,

La Commission Environnement du 8 juin 2006 a décidé de renouveler la benne à ordures ménagères immatriculée 368 RP 81 (1997) qui assure la collecte des déchets ménagers pour le centre ville d'Albi.

L'Appel d'Offres notifié en octobre 2004 a été reconduit pour un an (4 ans maximum).

Le marché N° 04-024 concernant l'attribution d'un châssis a été attribué à la S.A.S BARRIAC, concessionnaire RENAULT V.I.. Le bon de commande, émis par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois le 23 juin 2006, définit les caractéristiques techniques du châssis MIDLUM 240.16 BOM (16 T).

Le délai contractuel de 16 semaines (mois d'août exclu) prévoyait une livraison le 13 novembre 2006. La S.A.S. BARRIAC vient de signaler par courrier que le châssis cabine sera livré chez le carrossier retenu (FAUN) semaine 01/07.

Ce retard vient du fait que ce véhicule fait l'objet de nouvelles normes de dépollution EURO 4 qui impose aux constructeurs RENAULT TRUCKS la mise en place de nouvelles chaînes de fabrication. De plus, la suspension pneumatique arrière demandée est une hors série d'usine qui rallonge d'autant plus le délai de réalisation.

Je vous demande d'approuver la prolongation de délai de livraison.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et particulièrement l'article 10 du C.C.A.G.,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

➤ **Approuve** l'autorisation de prolongation de délai de livraison du châssis BOM.

➤ **Autorise** Monsieur le Président à signer l'autorisation de prolongation de délai de livraison.



Pour extrait conforme,
Fait le 26 Septembre 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE